

L'INFO MUNICIPALE

la belle
D'AMOUR ET DE NATURE

ÉDITION SPÉCIALE - INFO BUDGET

VOLUME 35 - NUMÉRO 1 - JANVIER 2024

MOT DE LA MAIRESSE

Souhaitons la bienvenue à cette nouvelle année 2024 !

Tout comme l'an dernier, la Municipalité de Labelle a participé à la distribution de cadeaux sur notre territoire via l'Escouade du père Noël organisée par la Sûreté du Québec. Un grand merci à notre directeur du Service de sécurité incendie, Martin Cossette, ainsi qu'aux pompiers, Bernard Vézina, Daniel De La Chevrotière et Gaétan Cédilotte qui ont distribué des cadeaux aux enfants, et ce, bénévolement. Je tiens aussi à remercier le pompier Mathieu Major et le pompier Alexandre Savard qui sont allés prêter main forte aux opérations d'urgence à Lac-des-Écorces en lien avec l'évacuation de cette municipalité ainsi que celle de Chute-Saint-Philippe due à l'instabilité de la digue Morier.



L'année 2023 a été marquée par l'implication de nombreux citoyens au sein de notre communauté, et ce, à divers niveaux et je tiens à remercier chacune de ces personnes d'avoir donné de leur précieux temps pour le bien commun. C'est tout à votre honneur. Vous faites de notre communauté un endroit où il fait bon vivre.

On ne peut débiter cette nouvelle année sans parler budget. Je me dois de remercier l'ensemble des cadres de la Municipalité d'avoir contribué à limiter la hausse sur nos comptes de taxes en présentant aux membres du conseil municipal des projets réalistes et selon les réels besoins de la Municipalité. La hausse du budget 2024 vs le budget 2023 représente 6.98 %. Une partie de cette hausse s'explique par le souhait du conseil municipal de maintenir le service de la piscine municipale. Comme vous le savez, nous avons reçu une seule soumission qui représentait plus de 500 % d'augmentation vs l'année 2023, ce qui est inacceptable. Nous partions donc à nouveau en appel d'offres en janvier et avons mis un montant dans le budget que nous jugeons raisonnable. Si nous avons pu maintenir le service de la piscine au même tarif que l'an dernier, l'augmentation du budget aurait été de 5.91 % au lieu de 6.98 %. Nous souhaitons sincèrement trouver une solution permettant la réouverture rapide de notre piscine.

Au nom de Annick, Julie, Isabelle, Noémie, Nick et Vincent, je vous souhaite une excellente année 2024 remplie de santé et de bonheur !

Vicki Emard
Mairesse



Nicolas Bottreau
Conseiller



Noémie Biardeau
Conseillère



Annick Laviolette
Conseillère



Vincent Normandeau
Conseiller



Isabelle Laramée
Conseillère



Julie Marchildon
Conseillère

BUDGET 2024

La préparation du budget 2024 a été réalisée avec le souci d'équité envers les contribuables. Nous sommes confrontés, tout comme vous, à des augmentations de coûts dans tous les domaines. Nous avons à cœur de vous offrir des services de qualité en limitant au maximum l'impact sur le compte de taxes des contribuables de Labelle.

Les augmentations les plus substantielles sont :

- Augmentation des coûts de gestion de la piscine municipale de plus de 140 %;
- Augmentation du prix du contrat de collecte des conteneurs pour les matières résiduelles de près de 20 %;
- Augmentation des quotes-parts du Complexe environnemental de la Rouge de plus de 16 %;
- Augmentation des quotes-parts de la MRC des Laurentides de plus de 11 %;
- Augmentation du prix du contrat de collecte des conteneurs pour les matières résiduelles de près de 20 %;
- Augmentation de toutes les pièces et accessoires nécessaires au maintien de nos équipements.

Dans ce budget, nous avons maintenu diverses activités pour la population, certains appuis financiers à des organismes communautaires et quelques projets au niveau de la culture et de la politique familiale. Une somme a été réservée afin de pouvoir offrir de la formation aux administrateurs de nos organismes leur permettant de diversifier leur source de financement.

Ainsi, les projets qui ont été retardés dans les dernières années, ont été entrepris en 2023 ou le seront en 2024.

Les projets importants qui ont été réalisés ou débutés en 2023 sont :

- Construction du nouveau garage municipal complétée;
- Construction d'un nouveau pavillon des loisirs entreprise en 2023 et qui sera terminée en 2024 (subvention de 1 258 M\$);
- La poursuite des démarches pour la réparation du barrage du lac Labelle;
- Travaux sur divers bâtiments municipaux à la suite de la réalisation de leur bilan de santé;
- Remplacement de l'éclairage pour des LED;
- Rénovation du terrain de balle.

IMPACTS SUR LE COMPTE DE TAXES

Le nouveau rôle d'évaluation en vigueur au 1er janvier 2024 reflète une augmentation significative de 86%, mais cela n'entraîne pas automatiquement une augmentation de taxes. Les propriétés dont la valeur se situe dans la moyenne ne devraient pas subir d'impact spécifique à l'évaluation, seulement celui relié au budget 2024 où nous avons fait les ajustements requis afin de compenser cette hausse des valeurs.

La MRC des Laurentides est responsable de l'évaluation, vous pouvez vous référer à leur site pour comprendre le processus d'établissements des valeurs ainsi que pour faire une demande de révision.

Comme la taxe foncière est calculée en fonction de la valeur et de l'usage de chaque propriété du territoire, la hausse de l'évaluation totale de la municipalité permet de réduire le taux de la taxe foncière générale de 0,8244\$ à 0,4699 \$ du 100 \$ d'évaluation pour le secteur résidentiel. Une baisse moyenne de plus de 7 % des taxes de services a été réalisée.

Je vous rappelle que l'adoption des prévisions budgétaires ne constitue pas une décision de toutes les dépenses qui seront réalisées en 2024. Chacun des projets sera analysé par le conseil et réalisé conformément aux lois ainsi qu'aux règlements et politiques de la Municipalité.

Vicki Emard
Mairesse

PROCHAINE ÉDITION DE L'INFO MUNICIPALE

Tombée : 12 janvier 2024

Parution : 31 janvier 2024

NOUS JOINDRE

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

1, rue du Pont
Labelle (Québec) J0T 1H0

Téléphone : 819 681-3371

Télécopieur : 819 686-3820

Courriel : info@municipalite.labelle.qc.ca

municipalite.labelle.qc.ca

AVIS PUBLIC

RELATIF À L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025 ET 2026

Par la présente, avis est donné que lors de la séance extraordinaire du 12 décembre 2023, le conseil municipal a adopté les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024 et le programme triennal d'immobilisations, comme suit :

SOMMAIRE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT			
	Budget 2023	Budget 2024	Variation
Revenus			
Taxes	5 822 001	6 248 318	426 317
Tenant lieu	146 440	171 704	25 264
Transferts taxes	420 707	519 378	98 671
Services rendus	232 386	180 074	(52 312)
Imposition de droits, amendes et pénalité, intérêts	399 119	376 910	(22 209)
Autres	33 800	50 411	16 611
Total des revenus	7 054 453	7 546 795	492 342
Charges			
Administration	1 036 200	1 159 798	123 598
Sécurité publique	840 424	878 322	37 898
Transport	1 948 779	2 100 530	151 751
Hygiène du milieu	1 093 175	1 269 982	176 807
Santé et bien-être	18 000	18 000	0
Aménagement, urbanisme et développement	412 703	372 923	(39 780)
Loisirs et culture	1 033 376	1 072 013	38 637
Financement	83 563	199 900	116 337
Total des charges	6 466 220	7 071 468	605 248
Conciliation à des fins budgétaires			
Affectation de fonds	186 449	281 478	95 029
Remboursement dette à long terme	401 784	193 849	(207 935)
Total des éléments de conciliation	588 233	475 327	(112 906)
Excédent à des fins budgétaires	0	0	0

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

PROJET	2024	2025	2026	MODE DE FINANCEMENT	TOTAL 3 ANS
Administration générale					
Plan d'intervention - Gestion des actifs - Réparations	248 280 \$	158 556 \$	21 061 \$	Réserve gestion des actifs	427 897 \$
Incendie					
Appareils de protection respiratoire	151 800 \$			Règlement d'emprunt	151 800 \$
Transport					
Réfection chemin Lac-Labelle		15 000 000 \$		Règlement d'emprunt et subvention	15 000 000 \$
Pavage rues périmètre urbain	341 200 \$			Règlement d'emprunt	341 200 \$
Véhicule horticulture & équipements (faucheuse, chariot élévateur, pitjack)	155 000 \$			Règlement d'emprunt	155 000 \$
Remplacement balai mécanique	34 000 \$			Réserve flotte	34 000 \$
Remplacement Freightliner 10 roues		306 000 \$		Réserve flotte	306 000 \$
Remplacement F-150		48 000 \$		Réserve flotte	48 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement					
Travaux barrage Lac Labelle	314 963 \$			Règlement d'emprunt	314 963 \$
Loisirs & Culture					
Conteneur pour entreposage	43 400 \$			Excédent non affecté	43 400 \$
Total	1 288 643 \$	15 512 556 \$	21 061 \$		16 822 260 \$

DONNÉ à Labelle, ce treizième jour de décembre deux-mille vingt-trois (13 décembre 2023).

Nicole Bouffard, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Versements de vos taxes

Veillez noter que pour les paiements SIPC (guichet automatique, par téléphone ou par Internet), votre numéro de compte est le numéro de matricule. Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre paiement a bien été effectué. Vous pouvez contacter votre institution financière ou nous contacter pour procéder à la vérification du paiement.

Paiement par la poste

Si vous n'avez pas vos coupons de remise, veuillez inscrire lisiblement à l'endos du chèque, le numéro de matricule ou l'adresse de votre propriété dans la Municipalité de Labelle.

Nouveaux acheteurs

Si en cours d'année, vous acquérez une nouvelle propriété à Labelle, sachez que vous ne recevrez pas un nouveau compte de taxe. Vous avez la responsabilité de vérifier l'état de vos taxes ainsi que l'adresse postale qui est inscrit à votre dossier de propriété, car cela ne se fait pas automatiquement lors de l'achat. Pour vérifier ces informations, vous pouvez communiquer avec France Bellefleur au 819 681-3371 poste 5002.